

Jean Brélivet. Maison des assos et synthétique

Bruno Salaün

Les travaux doivent débuter en mai au Stade Jean-Brélivet, à Ergué-Armel. La nouvelle Maison des associations (5,8 M€) devrait y ouvrir en septembre 2019. Le terrain de foot synthétique devrait être opérationnel (1,3 M€) au plus tard en octobre 2018.

Esquisse de la future Maison des associations (Document ville de Quimper, non contractuel).



La maison Pierre-Waldeck-Rousseau. Deux salles de réunions de 150 m² et 72 m² modulables, seize bureaux, les espaces administratifs de l'Espace associatif qui gèrera l'équipement, une tisanerie, un local d'archivage, un espace de travail partagé, 21 boîtes de stockage en extérieur... La nouvelle Maison des associations comportera deux niveaux. « Elle permettra de reloger une quarantaine d'associations, six ou sept vont sortir de leurs sièges actuels. Certaines, qui ont des salariés, y auront des bureaux, d'autres se partageront d'autres bureaux. On est vraiment dans une logique de mutualisation des

espaces et des outils », assure Philippe Calvez, l'élus quimpérois chargé de la vie associative. L'équipement accessible à tous les publics, qui s'étendra sur environ 2.500 m², sera construit en lieu et place de l'un des terrains stabilisés du stade Jean-Brélivet. Le public y accèdera via l'allée Mgr J.-R. Calloc'h selon une amplitude horaire envisagée de 7 h 30 à 23 h. Le début des travaux est prévu en mai et sa livraison en septembre 2019. La facture totale (maison + aménagements) est évaluée à 5,8 M€, partagée, pour le moment, entre la Ville, le conseil départemental, l'État et la Région. « On l'inscrit dans une stratégie

patrimoniale associative. Un diagnostic réalisé en 2014-15 nous a montré que nous avions 120 associations hébergées dans 70 lieux avec des contraintes d'entretien, de coûts et d'accessibilité. Nous étions d'abord partis sur l'idée de construire deux maisons des associations à Penhors et Ergué-Armel. Les réalités financières nous ont amenés à n'en réaliser qu'une », rappelle Philippe Calvez. Quant à l'actuel Espace associatif, implanté en zone inondable, il sera déconstruit.

Le terrain de foot en gazon synthétique. Là aussi, le chantier devrait

débuter en mai et la quatrième pelouse synthétique quimpéroise devrait être opérationnelle en octobre 2018, « idéalement en septembre en début de saison », espère même l'adjoint aux sports Alain Guillou. « Ce terrain comportera des granulats encapsulés qui ne libéreront pas de substances nocives », rassure-t-on au service des sports. Cette pelouse, tant attendue par le Quimper Ergué-Armel football club, se substituera à un vieux terrain stabilisé régulièrement impraticable. Le nouveau gazon sera principalement foulé par les équipes du club, mais aussi par des scolaires des éta-

blissements du quartier, dans le cadre de leurs cours d'éducation physique et sportive.

« Un budget global de 1,3 M€ y est consacré : ce n'est pas neutre, même si la Région Bretagne et la Fédération française de football nous aident. Pour des raisons financières, nous avons dû lisser nos investissements sportifs et différé un peu le projet », signifie Alain Guillou.

L'élus a indiqué, hier, « qu'une seconde tranche de travaux devrait intervenir en 2019, avec la construction de nouveaux vestiaires, rendus nécessaires par la plus grande rotation envisagée sur le synthétique ».

Terrain de rugby : le synthétique n°2 homologué

« Le terrain synthétique numéro 2 du stade de Créac'h-Gwen vient d'obtenir l'homologation de la fédération de rugby pour accueillir des matchs jusqu'au niveau cadet », a révélé, hier,

l'adjoint quimpérois aux sports. « Le club va donc pouvoir l'utiliser, en plus du terrain principal, pour son tournoi international U16 (31 mars-1^{er} avril) », a complété Alain Guillou.

Jeune sportif. Le challenge pour M. Le Gall



Matthieu Le Gall (ALQ), devant les partenaires du Challenge, membres du club et responsables de la Ville.

Matthieu Le Gall, membre depuis cinq ans de la section haltérophilie de l'Amicale laïque quimpéroise (ALQ), a reçu, mercredi soir le Challenge du jeune sportif, conjointement remis par l'Office du mouvement sportif, les Vitrines de Quimper, le Crédit-Agricole et Le Télégramme.

Record de Bretagne U17

Athlète de niveau régional, Matthieu Le Gall, 20 ans, est actuellement en deuxième année de maintenance au lycée Yves-Thépot où il est également membre de l'équipe UNSS (sports scolaires). Une équipe récemment qualifiée pour le Championnat de France.

L'athlète mis à l'honneur mercredi s'entraîne deux et trois heures par jours, six jours par semaine avec son coach, Joachim Israël. Matthieu Le Gall est détenteur du record de Bretagne U17 à l'épaulé-jeté en moins de 94 kg. Aujourd'hui en catégorie U20, il vise la compétition France honneur. Il a également été champion de Bretagne en 2015, 2016 et 2017. L'amicaliste est aussi arbitre régional, « dynamique, présent et pleinement investi au sein de l'ALQ ». Il encadre également des jeunes de son lycée le mercredi midi.

Les personnes présentes

Matthieu était accompagné de sa

mère et de son entraîneur Joachim Israël. Étaient présents pour le Crédit Agricole le directeur d'agence Vincent Dénez, Olivier Lohéac et les administrateurs Estelle Quiniou, Jean-Yves Kerrec, Gérard Saliou et Jean-Pierre Péron. Pour l'OMS le président Christian Prigent, Michel Chaplain, Christine Izzar, René Le Loc'h, Michel Levesque, Jean-Paul Mahé et Jean-Yves Jumel. Pour Le Télégramme, Jérôme Classe et pour les Vitrines de Quimper Pierre-Yves Biger. La petite cérémonie s'est déroulée en présence de l'adjoint aux sports Alain Guillou et François Almage, directeur du service des sports.

Le Télégramme PARTENAIRE



Géant
Casino
QUIMPER
CORNOUAILLE

Du 20 au 24 février 2018

Jouez et gagnez

+ de **2.000 €**
de cadeaux

avec la **BORNE**
MAGIQUE

Rendez-vous dans votre magasin

Partenaires du Challenge du jeune sportif



Le Télégramme